

Participez à la journée de la petite enfance ■ Le plan de gêne sonore étendu

SAINT-BRICE



mag

LE TRADITIONNEL

RENDEZ-VOUS

DES VŒUX

DU MAIRE



Édito



Les projets se concrétisent

AGENDA

p 3

DOSSIER

Vœux du maire

p 4-6

NUISANCES AÉRIENNES

Plan de gêne sonore,
vos dossiers jusqu'au 31/12/2014

p 7

SÉCURITÉ

Focus sur le Centre de supervision urbain

p 8-9

FESTIVITÉS

Une fête foraine au centre commercial
Carnaval, me voilà !

p 10

PETITE ENFANCE

6^e Journée de la petite enfance

SITE INTERNET

Les téléprocédures vous facilitent
le quotidien

p 11

VIE SCOLAIRE

Vos enfants en camp olympique

p 12-13

VIE DE QUARTIER

Visite de quartier du 21 décembre

p 14

LOISIRS

Les vacances d'hiver approchent...

CULTURE

Rendez-vous culturels

p 15

RETOUR SUR

Les événements de décembre et janvier

p 16-17

VIE POLITIQUE

Expression des différents groupes

p 18

À SAVOIR

Informations pratiques

p 19

J'ai eu un immense plaisir à annoncer aux Saint-Brieuciens qu'ils allaient pouvoir bénéficier en nombre des aides à l'insonorisation grâce à l'extension du périmètre du Plan de gêne sonore (PGS). En effet, ce dernier couvre désormais toute la commune, à l'exception malheureusement des Rougemonts. 5 000 logements sont ainsi concernés et vont pouvoir bénéficier d'aides à l'insonorisation.

J'ai signé en urgence un grand nombre d'attestations d'urbanisme pour que les dossiers puissent être envoyés à Aéroports de Paris (ADP) et j'ai pu apprécier l'engouement de mes concitoyens pour cette opération, menée d'une main de maître par le Comité de riverains et l'appui indéfectible de la Municipalité. Je vous encourage à constituer vos dossiers dans les meilleurs délais afin qu'ils puissent être instruits par l'ADP.

Dans un tout autre domaine, je tenais à saluer l'arrivée du directeur du Centre de supervision urbain (CSU) à la Communauté de communes. Ce centre va permettre un visionnage en temps réel de nos caméras. C'est une avancée formidable pour notre sécurité qui, je dois l'avouer, est problématique aujourd'hui. Cet outil vient compléter le travail de police de terrain et est un moyen de lutter contre la délinquance et la prévenir.

Les cambriolages et les vols se multiplient ces derniers temps. Il s'agit d'un phénomène national qui nous touche de plein fouet. Nous devons nous mobiliser pour combattre ce fléau et le CSU devrait nous permettre de confondre les auteurs de délits. Il est bien évident, qu'ensuite, la réponse judiciaire doit suivre car il est dramatique pour une victime de croiser dès le lendemain son agresseur sous ses fenêtres...

Votre Maire,
Alain Lorand

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

HENRY FORD, INDUSTRIEL (1863-1947)

Jusqu'au 14 février

Exposition « Histoire(s) d'en rire »

Venez découvrir cette exposition, destinée aux enfants de 12 mois à 7 ans, pleine d'humour, réalisée par Mots et Couleurs, en partenariat avec le service Culturel et les structures municipales de la petite enfance.

Les mercredis 29 janvier, 5 et 12 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi 1^{er} février de 9 h 30 à 12 h
Espace Edith Wharton du CCS Lionel Terray
Rens. et réservation au 01 39 33 01 90

Samedi 8 février

Dédicace littéraire

L'écrivain Guy Rieucan dédicacera son livre
« Les papillons d'Antoine ».

De 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h,
à la librairie Gandossi, 27 rue de Paris
Rens. au 01 39 94 23 97

Samedi 8 et dimanche 9 février

Tournoi de tennis « Multi chance »

Venez encourager les joueuses dans cette compétition qui se veut chaleureuse et conviviale.

Au complexe tennistique Guy Delangle
rue de la Forêt

Dimanche 9 février

9^e journée multiculturelle

L'association Échanges sans frontière vous invite à venir découvrir de nouveaux horizons. Choisissez votre destination et préparez-vous un beau voyage. De nombreux stands vous renseigneront pour vos futurs projets.

De 14 h à 18 h 30, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 90 26 35 ou 06 13 19 28 67



Dimanche 9 février

Compétition de gymnastique

Venez soutenir et applaudir pas moins de 400 filles, venues des quatre coins de l'Île-de-France, qui s'affronteront lors de cette compétition régionale de gymnastique aux agrès.

Public, on attend vos encouragements !

De 8 h 30 à 18 h, gymnase du COSEC Pierre Clouet
Rens. au 01 39 90 38 23

Mardi 11 février

Relaxation musicale

pour les futures mamans

Bientôt maman ? Venez vous détendre pendant une heure en musique, en compagnie d'une sage-femme.

À 14 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Réservation au 01 39 33 01 85

Mardi 11 février

Thé dansant

Le CCAS invite les plus de 55 ans à un après-midi dansant sur le thème du chocolat. Les pépites noires vont couler à flot pour les gourmands, accompagnées de thé ou de café.

Tarif: 3 €, billets à retirer au CCAS

De 14 h 30 à 18 h, salle des fêtes Le Palladium
Rens. au 01 34 29 42 16

Mardi 11 février

Café littéraire

Venez à la rencontre des écrivains Joël Bosc et Bernard Chevalier qui présentent leur livre
« De lumière et d'encres ».

À 20 h 30, Compta Sup,
1 avenue de la Division Leclerc
Rens. au 06 31 97 59 59

Mercredi 12 février

Concert

Thelma Yellin

Proposé par l'association Kinereth B'nai B'rith d'Enghien-les-Bains, au profit d'œuvres sociales liées à l'enfance, ce concert sera joué par 80 jeunes musiciens Israéliens de 14 à 18 ans et dirigé par le célèbre chef d'orchestre Guy Feder.

Les virtuoses joueront du Ullmann, du Mendelssohn, du Von Dittersdorf et du Elgar.

À 20 h 30, au théâtre du casino d'Enghien-les-Bains, 3 avenue de Ceinture
Tarifs et réservation au 06 83 12 79 34
ou thelmayellinbbk@gmail.com



Jeudi 13 février

Conseil municipal

À 20 h 30 en mairie, salle du conseil

Du 15 au 22 février

Fête foraine

au centre commercial Carrefour
Voir en page 10

Samedi 15 février

Fun athlé

Le Saint-Brice Athlétisme propose des ateliers ludiques de courses, sauts et lancers par équipes pour les jeunes nés entre 2003 et 2007. Ouvert aux licenciés et aux jeunes saint-briciens qui souhaitent découvrir l'athlétisme.

Inscription avant le 13 février.

À partir de 13 h, CCS Lionel Terray
Rens. et inscription au 06 75 46 66 90
ou anneclaire.meunier@orange.fr

Mardi 18 février

Journée de la formation professionnelle des salariés

La Maison de l'emploi et de l'initiative économique du haut Val d'Oise, en partenariat avec la Communauté de communes, vous propose ce rendez-vous pour tout savoir sur la formation continue.

De 10 h à 16 h, à la CCOPE,
59 avenue de l'Europe à Domont
Inscription et rens. au 01 34 70 41 23

Samedi 22 février

Rando croquis

L'association, Les arts s'enchaînent, organise une rando croquis au château d'Écouen, selon la météo, en intérieur et/ou extérieur, avec des sujets très variés: architecture, collections du musée... Et pour ceux qui le souhaitent, le musée organise une visite découverte à 15 h 30.

Tarif: 5 €

Rendez-vous à 13 h 45 sur le parking du château d'Écouen, rue Jean Bullant

Rens. au 06 75 86 79 96
www.lesartse95.over-blog.com

Vendredi 28 février

Assemblée générale des Médaillés du cercle plaine de France

Tous les médaillés Jeunesse et Sports, les sportifs et les bénévoles sont invités à l'assemblée générale de l'association, suivie d'un cocktail de l'amitié.

À 18 h, Maison des associations
5 bis rue de la Forêt - Rens. au 01 75 94 53 48

Lundi 3 mars

Débat sur la pauvreté

L'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB) vous propose un débat autour de la pauvreté, en s'interrogeant sur la façon dont celle-ci est abordée dans la Bible et le Coran.

À 20 h, Maison des associations
5 bis rue de la Forêt - Rens. au 01 39 90 20 36

Mercredi 5 mars

Déguisés ou pas, à votre guise !

Que vous soyez grand ou petit, venez fêter l'évènement avec les ludothécaires et jouer en paradant dans votre costume préféré. Divers jeux vous seront proposés. Entrée libre.

De 15 h 30 à 17 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

Vendredi 7 mars

Soirée belote

Vous êtes attendus nombreux, que vous soyez un joueur aguerri ou simple amateur, que votre équipe soit formée ou pas.

Organisée par le club de tennis de Saint-Brice.

Tarif: 10 €/joueur

À partir de 20 h, club house 7^e Set, rue de la Forêt
Rens. et inscription au 06 81 07 12 47
ou sur www.tennis-saintbrice.com

Du 8 au 22 mars

20^e salon Arts Saint-Brice

Créé en 1995, ce salon permet de découvrir une trentaine d'artistes dans différents styles d'expression. Cette année, la peinture est mise à l'honneur sur le thème des « jardins extraordinaires ».

Samedi 8 mars: vernissage à 18 h 30

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
CCS Lionel Terray, espaces Paul Eluard et Edith Wharton. Rens. au 01 39 33 01 90

Samedi 8 mars

Journée de la petite enfance

Voir en page 11

Samedi 8 mars

Carnaval, me voilà !

Voir en page 10

Samedi 8 mars

Journée de la femme

L'Association socioculturelle franco-berbère Jean Amrouche organise une conférence-débat avec l'écrivaine Fatima Cherfa sur le thème du statut juridique de la femme kabyle rurale.

À 14 h, Espace Chevalier Saint-George
Rens. au 06 02 30 31 34 ou ascfb95350@hotmail.fr

Dimanche 9 mars

Conférence 6 – Art contemporain

« L'art de l'installation : la démesure de l'art, sa cuisine et son chantier ». Cette forme d'art s'est développée à partir des années 60 et on la retrouve chez des artistes comme Fontana, Janssens, Kawamata, Kabakov, Lévêque et bien d'autres.

À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réservation obligatoire au 01 39 33 01 90



Le traditionnel rendez-vous des vœux

Alain Lorand, entouré des jeunes élus du Conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux pour cette nouvelle année 2014 au TOPF Silvia Monfort devant un public de personnalités et d'acteurs de la Ville, exhortant chacun de nous à exercer son devoir de citoyen.

« Une fois de plus, vous êtes venus nombreux et je tiens à saluer toutes les personnes qui m'ont fait l'amitié d'être présents. Merci aux musiciens et au directeur du conservatoire pour la prestation qu'ils nous ont proposé ce soir. Nous nous félicitons d'avoir de tels talents à Saint-Brice.

Merci aux parlementaires et élus que j'ai pu voir à leur arrivée.

“ **Saint-Brice, cette ville où il fait bon vivre, grandir et travailler**

Je tiens à saluer les représentants de l'État, Messieurs les représentants des forces de sécurité publique et des établissements scolaires.

Je n'oublie pas les représentants des différents cultes, les acteurs du monde de la justice, les professions de santé et l'ensemble des professions libérales.

Le monde économique est trop souvent oublié alors qu'il joue un rôle crucial dans une ville. Je salue donc les chefs d'entreprise, les commerçants et les artisans.

Mes remerciements vont à l'ensemble du personnel municipal, tous services confondus, pour leur travail accompli avec

professionnalisme au service des habitants ; mais aussi, à l'ensemble du personnel de la Communauté de communes de l'ouest de la plaine de France.

Enfin, naturellement, merci à vous tous, habitués ou non de ce rendez-vous que je veux convivial et qui marque l'entrée dans une nouvelle année.

Voilà 13 ans que je viens chaque début d'année vous présenter le bilan de notre action. Cette année, contrairement à l'usage, il ne m'est pas possible de dresser devant vous, un bilan de l'année écoulée, ni de tracer des perspectives pour 2014.



“ Saint-Brice se caractérise par la densité de sa vie associative

Non pas que nous n'ayons ni bilan ni perspectives, bien au contraire, mais comme vous le savez, la loi électorale nous interdit de le faire dans les mois qui précèdent le renouvellement des conseils municipaux.

Pour autant, je vous parlerai tout de même de Saint-Brice, cette ville où il fait bon vivre, grandir et travailler; cette ville qui, par son esprit fait de tolérance et de convivialité, sait rassembler au-delà des différences.

Je veux vous parler de Saint-Brice et de ses habitants, car ce sont eux qui, au travers du temps, ont façonné notre ville et l'ont rendu aussi dynamique.

J'en veux pour preuve l'attraction qu'elle exerce sur de nombreuses personnes, dont beaucoup de familles, venues chercher ici

une qualité de vie à si courte distance de Paris. La ville à la campagne ! Les Saint-Briciens y sont très attachés; elle fait partie intégrante de leur patrimoine.

Puisque nous sommes tous réunis pour notre attachement à Saint-Brice, je souhaiterais dire un mot sur celles et ceux qui animent au quotidien notre ville, qui lui donnent toute son attractivité. Je voudrais remercier celles et ceux qui s'engagent.

Je pense bien évidemment aux présidents d'associations, car Saint-Brice se caractérise par la densité de sa vie associative et aux nombreux bénévoles qui concourent, dans des secteurs très différents, au « bien-être commun », qu'il soit sportif, social, humanitaire ou culturel.

Je veux également remercier les élus de toutes tendances qui se sont engagés et qui ont donné de leur temps pour Saint-Brice. Être élu dans une commune, ce n'est pas être loin des réalités dans une tour d'ivoire; c'est tout le contraire. C'est partager la vie de tous les jours avec les habitants.

C'est être en prise directe avec la réalité de terrain, à l'écoute de toutes les situations des habitants. C'est être confronté au quotidien et trouver des solutions à des problématiques concrètes. Être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement: c'est porter en soi le sens de l'intérêt commun, de l'intérêt général.

Voilà pourquoi, je tiens à saluer et remercier chaleureusement tous les élus de

“ Voter c'est plus qu'un droit, c'est un devoir

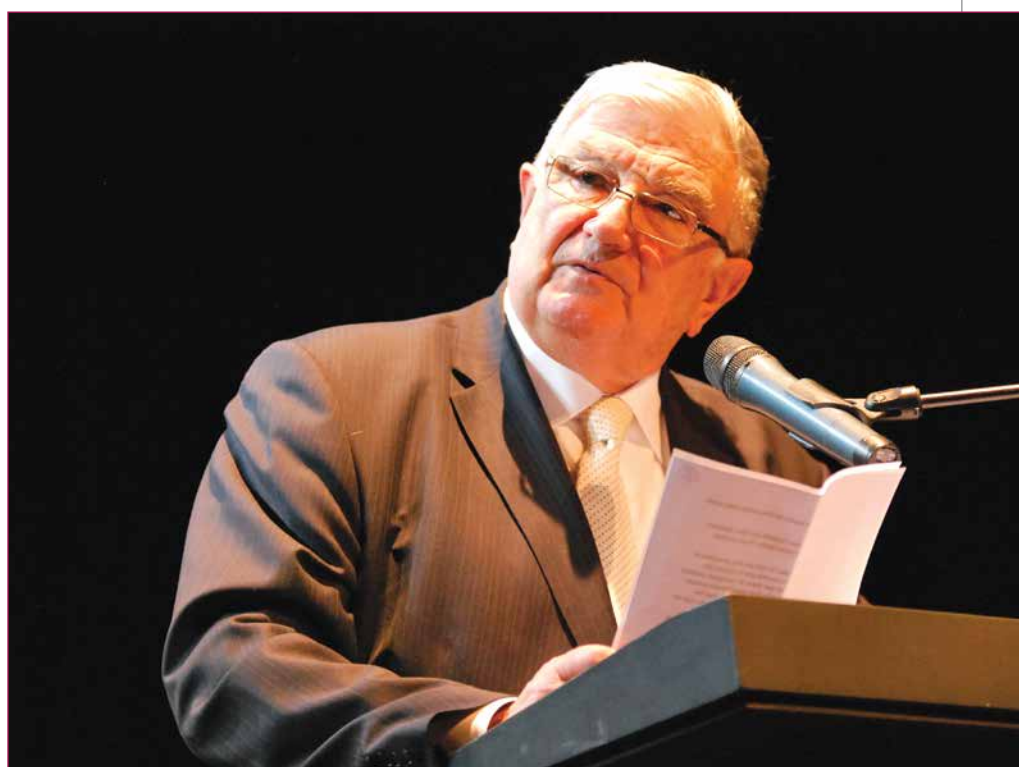
Saint-Brice, adjoints au maire, conseillers municipaux, pour tout le travail qu'ils accomplissent au quotidien. Je les remercie pour leur présence à des centaines de réunions et aux dizaines de manifestations qui se déroulent chaque année. Je le dis pour les élus de la majorité qui m'accompagnent dans ce mandat avec détermination et dévouement. Je les remercie pour leur soutien sans faille.

Mais je salue également les conseillers municipaux des groupes d'opposition qui sont assidus aux conseils.

Merci également à nos jeunes du Conseil municipal des enfants, présents à mes côtés ce soir. Ils ont été élus pour une année et je vais les saluer un à un: Laura, Jérémy, Harouna, Mia, Éva, Océane, Jiten, Sacha, Andréa, Élise, Fiona, Adrien, Diaba, Raphaël Dos Santos, Raphaël Mazouz et Arthur.

Je les remercie de s'être engagés au service des autres puisqu'ils ont choisi de mûrir un projet autour du thème de la solidarité.

Ils font, dans le cadre de ce conseil, un vrai travail d'apprentissage de la démocratie, apprennent à défendre des idées, des projets et s'exercent à la fonction d'élu. C'est pour moi très encourageant de voir des jeunes de cet âge s'engager avec autant d'enthousiasme, dans des missions collectives, car la démocratie ne se décrète pas, elle s'apprend.





Je suis sûr qu'ils nous proposeront encore un beau projet cette année. Applaudissons-les.

Bien que vous le sachiez tous, je vous rappelle que dans quelques semaines se tiendront les élections municipales. Nous sommes nombreux à y penser.

“ Au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé, pour vous-même et ceux qui vous sont chers

Voilà pourquoi, je souhaiterais en dire un mot, ou plus précisément, exprimer un souhait. Ce souhait ne concerne pas le résultat des élections, mais il m'appartient en tant que maire de souligner combien le fait de voter est un acte important. Ce droit, nous l'avons conquis avec le temps. Souvenons-nous qu'il n'y a pas si longtemps, les femmes en étaient privées. Aussi, voter c'est plus qu'un droit, c'est un devoir. Je forme pour les années à venir le vœu que lors des prochaines élections, les Français nous montrent combien ils sont attachés à leur démocratie.

Je tiens par ailleurs à vous rassurer. Contrairement à ce que répand une certaine rumeur, je suis en parfaite santé, comme vous pouvez le constater. Rumeur émanant, j'en suis sûr, de personnes qui me veulent du bien !

Mais je reviens à ce qui nous réunit ce soir : au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé, pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Bonne année 2014 »



Plan de gêne sonore

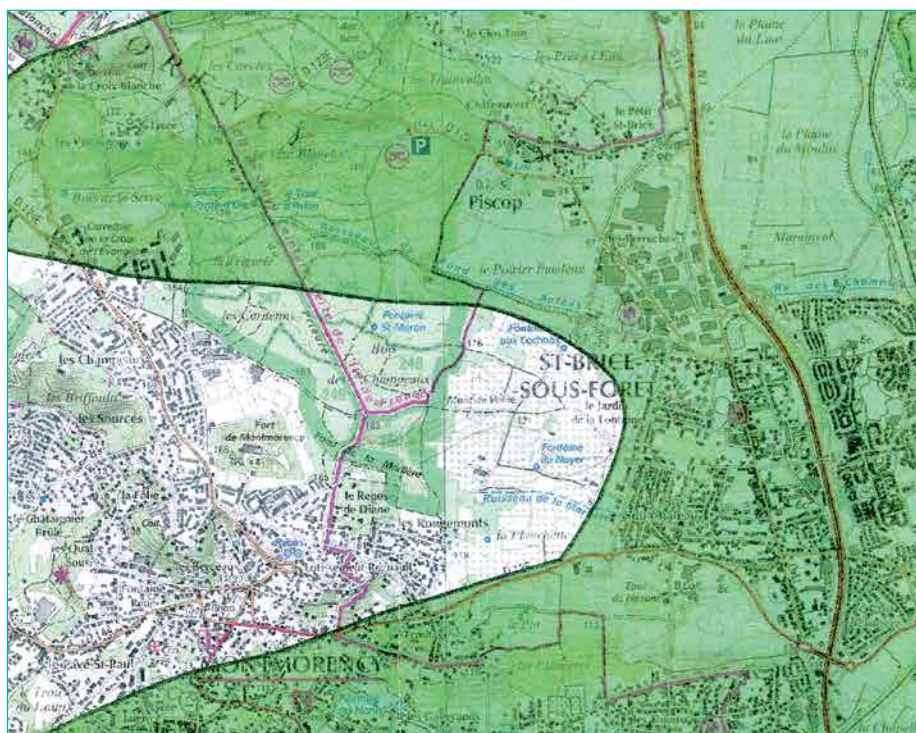
Très attendu, le périmètre est (enfin) étendu !

Depuis décembre dernier, le Plan de gêne sonore (PGS) a été étendu à l'ensemble de la Ville (à l'exception du quartier des Rougemonts) grâce à l'action conduite de concert par la Municipalité et le Comité de riverains, avec le soutien de l'ADVOCNAR.

5 000 logements peuvent prétendre à l'aide à l'insonorisation.

Le plan de gêne sonore, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un document cartographique défini à partir de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, s'étendant sur les départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise. Il permet très précisément de situer les zones dans lesquelles les riverains peuvent prétendre à l'aide à l'insonorisation, en fonction de la gêne subie autour de l'aéroport. Constituée de trois zones (très forte, forte et modérée), la ville de Saint-Brice-sous-Forêt est répertoriée en « zone III, dite de gêne modérée ».



À l'aide du document cartographique ci-dessus, il est malheureusement établi que le quartier des Rougemonts est encore exclu du nouveau PGS. Pour le comité de riverains, le combat continue.

Qu'en était-il avant ?

En 2004, date du précédent plan, les services de l'État et la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) n'avaient retenu que l'extrême Nord et l'extrême Sud de la ville comme zones touchées par les nuisances. À la suite de l'installation d'un sonopode en septembre 2011 sur la commune, afin

de mesurer les décibels, il s'est avéré que la problématique des nuisances était bien réelle et impactait directement la commune. En février 2013, une réunion d'information organisée par les services de l'État proposait d'étendre le périmètre de nuisances sur la ville.

Quels sont les changements intervenus à Saint-Brice ?

Désormais, le PGS a été étendu à l'ensemble de la ville, à l'exception du quartier des Rougemonts. Le 11 décembre dernier, les préfets du 77, 93 et 95 ont validé le document et un arrêté inter-préfectoral a été publié. De ce fait, le nouveau PGS est applicable. La Ville attend encore le décret signé de la main du ministre chargé des Transports, afin de savoir si la prise en charge à 100 % des travaux est prorogée jusqu'en décembre 2014.

Que prévoit le nouveau PGS publié le 11 décembre dernier ?

Du fait de l'élargissement du périmètre, les aides subventionnées à l'insonorisation seraient elles aussi élargies et reconduites (en attente du décret) : 100 % si le propriétaire opte pour une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et 80 % si le propriétaire ne retient pas cette dernière.

Comment obtenir une aide à l'insonorisation ?

Il faut faire une demande de dossier d'aide à l'insonorisation à Aéroports de Paris :

- par téléphone au numéro suivant : 08 10 87 11 35 (prix appel local)
- par internet en téléchargeant le formulaire sur www.entrevoisins.org

Vous recevrez en retour un dossier à compléter. Puis une autorisation de réalisation d'un diagnostic acoustique qui permettra de déterminer les travaux à mettre en œuvre. Les devis des travaux validés seront ensuite présentés pour avis à la Commission consultative d'aide aux riverains. À l'issue de la commission, ADP vous notifiera par courrier la décision d'aide aux travaux. Enfin, il vous remboursera à hauteur de 100 % des dépenses acceptées et dans la limite des plafonds définis.

Coup de chapeau au Comité de riverains

C'est le fruit d'un long combat obtenu par deux Saint-Briciennes convaincues et déterminées à lutter contre les nuisances aériennes. Ghislaine Kusnier et Géraldine Tsuchiya sont les deux moteurs du Comité de riverains. Grâce à un sonopode installé aux Vergers et à un état des lieux très précis, elles ont pu démontrer que le niveau sonore aérien au-dessus de la ville dépassait alors les normes en vigueur... notamment la nuit !

La Ville aurait dû depuis très longtemps être intégrée au PGS : c'est chose faite depuis décembre dernier mais le combat ne s'arrête pas là : le quartier des Rougemonts ne doit plus être exclu du dispositif. Par ailleurs, Ghislaine et Géraldine ont reçu, en septembre dernier, la médaille de la Ville en reconnaissance de leur engagement à l'occasion de la journée des bénévoles.

Info +

Le service Urbanisme de la Ville est habilité à fournir la copie du permis de construire ou bien une attestation de construction délivrée par le Maire afin de constituer votre dossier. Téléchargez le document sur : www.saintbrice95.fr/Cadre de vie/Transports et nuisances aériennes/Nuisances aériennes

Le Centre de supervision urbain (CSU) : les nouvelles



Le mur d'images du nouveau Centre de supervision urbain de la Communauté de communes de l'Ouest de la plaine de France (CCOPF). Pour des raisons réglementaires, le mur a volontairement été flouté. C'est un nouvel outil de prévention et de lutte contre les actes délictueux.

Au fil des années, l'État a progressivement encouragé les collectivités territoriales de notre pays à investir dans de multiples moyens de prévention et de lutte contre la délinquance, à travers notamment la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI). Cette ambition s'est caractérisée par la mise en place de dispositifs de vidéo-protection comme outils de prévention de la délinquance.

Un CSU intercommunal

Outil moderne, le CSU, basé à Domont, est ouvert depuis le début du mois. Il est le centre névralgique du système de vidéo-protection des 7 communes que compte l'Intercommunalité.

Piloté par des opérateurs agréés par le procureur de la République et assermentés auprès du tribunal d'Instance compétent, le CSU a pour vocation de prévenir les actes délictueux, mais aussi, de lutter durablement contre une délinquance aussi diverse que mobile. Tous

les opérateurs suivent une formation très complète (cadre légal, gestion du stress, manipulations de l'outil, etc.) auprès du Centre national de la fonction publique territoriale.

Une coopération police/gendarmerie

Spécificité de la CCOPF, 6 communes sont placées en zone gendarmerie tandis qu'une seule (Saint-Brice) est située en zone police. Le CSU, outil placé au service des forces de l'ordre, permet de renforcer la coopération partenariale déjà initiée par les communes. Il fournit, par l'image, des preuves formelles que les services de police exploitent pour confondre les auteurs de crimes et délits.

Deux méthodes sont utilisées par les vidéo-opérateurs, la détection immédiate d'une infraction ou a posteriori, lors de la relecture des images. Par ailleurs, la police municipale de Saint-Brice est pleinement associée à ce nouveau dispositif et contribue, elle aussi, à assurer la sécurité de tous les habitants.

Saint-Brice, zone urbaine dense et 24 caméras

Avec près de 15 000 habitants, Saint-Brice-sous-Forêt contraste avec la majorité des autres communes de l'Intercommunalité, moins denses et plus rurales.

Aujourd'hui, la Ville compte 24 caméras disposées en des lieux précis : quartier de la gare, Vergers, abords des bâtiments publics tels que les équipements sportifs ou les écoles... sans oublier les lieux de culte.

La vidéo-protection dissuade autant qu'elle sanctionne, elle est un outil complémentaire de l'action rassurante et continue, menée par les 8 policiers municipaux saint-briciens.

Afin de maintenir la qualité du cadre de vie, les caméras seront susceptibles de faire verbaliser, à l'avenir, les atteintes à l'hygiène et à la salubrité publique, tels que les dépôts sauvages de déchets ou d'encombrants sur la voie publique.

technologies au service de la tranquillité publique

3 questions à, Louis Urrutia, responsable du CSU et du CISP (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) auprès de la CCOFF

Lorsque nous parlons de vidéo-protection, d'autres évoquent également une atteinte aux libertés individuelles. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

« L'outil qu'est la caméra de vidéo-protection permet de garantir la sécurité et la tranquillité sur l'espace public, sans oublier qu'elle est un excellent moyen de prévenir et de lutter contre la délinquance. Par ailleurs, ce nouvel outil est soumis à un agrément préfectoral et est contrôlé, si nécessaire, par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Sur demande motivée, une personne peut visionner les images susceptibles de porter atteinte à sa vie privée. Toutes les parties privées : jardins, façades des maisons et appartements, etc. sont automatiquement floutées. »

Quels sont les actes délictueux auxquels est confrontée la ville de Saint-Brice ?

« Il s'agit essentiellement de cambrio-

lages et de vols de voitures. À cela s'ajoutent des trafics limités de stupéfiants, notamment autour de la gare. La délinquance reste, ici comme ailleurs, très mobile : c'est pourquoi nous devons en permanence anticiper les déplacements nouveaux et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin que la population puisse vivre en toute sécurité. »

93 caméras sur l'ensemble du territoire intercommunal, c'est un déploiement satisfaisant ?

« À l'horizon 2015, 93 caméras composeront l'ensemble du parc de vidéo-protection dont 26 % seront implantées à Saint-Brice. C'est en maillant stratégiquement notre territoire que nous vaincrons durablement les phénomènes de délinquance. Il ne faut jamais oublier qu'il s'agit d'un outil à disposition des forces de terrain. À partir d'un certain palier, il ne sert à



rien d'augmenter en nombre le parc de caméras. Mieux vaut investir sur des logiciels d'assistance intelligente à la vidéo-protection (reconnaissance de plaques minéralogiques, reconnaissance faciale, etc.) et renforcer encore le partenariat opérationnel avec les forces de police. »



Le Centre de supervision urbain est installé à Domont, dans les locaux de la CCOFF.

Une fête foraine au cœur du centre commercial !

À l'initiative de l'association des commerçants du centre commercial Carrefour, une fête foraine grandeur nature prendra ses quartiers à Saint-Brice, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver.

Du 15 au 22 février, les familles pourront profiter de nombreuses animations, toutes gratuites : le traditionnel carrousel, le manège pour enfants avec voitures et motos ou encore les jeux de foire à l'image du chamboule-tout ou des jeux d'anneaux. À noter: la présence d'un vendeur de barbe à papa pour les plus gourmands !

La tenue d'une fête foraine au sein de la galerie marchande (50 boutiques dans des domaines variés) est bel et bien une première pour tous les commerçants. L'occasion, aussi, de proposer une offre de divertissements et d'animations, dans la joie et la bonne humeur.

La veille de l'ouverture de la fête, l'association proposera comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Valentin – le vendredi 14 février – de gagner des dîners croisières sur la Seine au départ du pont de l'Alma (valable pour deux personnes). Un succès réaffirmé tous les ans, où chaque heureux (se) gagnant(e) a pu passer une magnifique soirée au gré des flots de la capitale parisienne.

Alors, n'hésitez plus et venez nombreux à l'occasion de ces festivités proposées au grand public: les forains se feront un plaisir de vous accueillir et de vous faire passer un moment conjuguant décontraction et convivialité.



Du 15 au 22 février
Centre commercial Carrefour
20 avenue Robert Schumann



Impulsé par l'association Portugal du Nord au Sud, le carnaval saint-bricien jouera sa première partition le samedi 8 mars prochain. Alors, préparez vos déguisements et soyez prêts pour cette journée festive, à partager en famille, sans modération.

À partir du 12^e siècle, le carnaval devint une fête au sens propre du terme. À l'origine, une fête religieuse qui commence avec L'Épiphanie et se termine le Mardi gras (4 mars 2014, date officielle du carnaval au Portugal et comme ailleurs). Les manifestations les plus importantes se déroulaient alors durant les « trois jours gras », précédant le mercredi des Cendres.

Un carnaval multiculturel

Cette tradition festive est encore bien ancrée dans certains pays, notamment à

Torres Vedras, au Portugal. Pour y avoir assisté, certains membres de l'association ont souhaité inscrire cette tradition à Saint-Brice. « Ce carnaval sera multiculturel et non portugais, car nous invitons tous les Saint-Briciens à y participer, notamment les différentes associations de la ville », souligne Mathias Isidoro, son président.

Une journée riche en couleurs

Les festivités débiteront dans le parc Georges Brassens. Derrière le Bonhomme Carnaval (un géant de papier de plus de 2 m),

Monsieur Carnaval recherche des sponsors

Pour financer la manifestation qui fait vœu de grandir d'année en année, l'association recherche des partenaires financiers. Si vous êtes intéressés, contactez Mathias Isidoro, son président. En échange de votre participation, votre enseigne sera présente sur le char de Monsieur Carnaval.

vous pourrez défiler dans les rues de la ville, déguisés selon votre inspiration. Le point d'orgue sera sa destruction par le feu dans le parc de la mairie.

Cette journée s'achèvera en musique, avec le grand bal du soir, animé par le DJ Nini. Déguisement oblige, vous pourrez vous « déchaîner » sur la piste de danse.

Samedi 8 mars

- 14 h 30 : défilé au départ du parc Georges Brassens (à côté du LCR des Charmilles), dans les rues de la ville, jusqu'au parc de la mairie
- 21 h 30 : grand bal déguisé au Palladium

Tarifs : 5 €/adultes, 3 €/adhérents
Rens. au 06 71 26 57 65 ou apns95350@gmail.com
Avec la participation des associations saint-briciennes.

6^e édition

Une journée consacrée à la petite enfance

Questions et réponses sont au cœur de cette journée consacrée aux tout-petits, organisée par le service Éducation et famille. Rendez-vous le samedi 8 mars prochain pour une journée familiale, à votre écoute, riche en activités.

Pour la 6^e année consécutive, les tout-petits ont une journée qui leur sera dédiée. Pour les enfants, des activités proposées tout au long de ce samedi 8 mars, pendant que papa et maman se renseignent et questionnent les professionnels de la petite enfance.

Vous avez dit sommeil ?

Le service Éducation et famille a mis au cœur de ce rendez-vous le thème du sommeil chez les tout-petits, un point d'interrogation récurrent chez leurs parents : mon enfant a peur du noir, mon enfant ne veut pas s'endormir, il se réveille la nuit... Quelles solutions ?

Sujet préoccupant qui trouvera des réponses dans l'exposition prêtée par le Conseil général, grâce aux explications des interlocuteurs présents sur place et de façon ludique, avec un quiz !

Comme chaque année, les futurs parents pourront découvrir les différents modes d'accueil proposés par la Ville. Toute l'équipe du service Éducation et famille sera là pour vous conseiller. À votre disposition également, différentes plaquettes ludiques et éducatives pour vous accompagner dans votre quotidien avec votre enfant : le développement psychomoteur, devenir propre, l'alimentation (proposition de menus), quelques chansonnettes et comptines.

Et pour anticiper quelques moments sans les enfants ou envisager des gardes ponctuelles, le Réseau information jeunesse vous proposera une liste de

baby-sitters : des jeunes saint-briciens de 16 à 25 ans qui seront, ou ont été, préparés par des professionnels de la petite enfance au job de baby-sitter, dans le cadre du projet « Passeport sitting, 2^e édition ». Pour une première prise de contact, certains jeunes seront présents.

Moi je veux m'amuser !

Du côté des animations, les enfants seront à la fête avec un programme attractif tout au long de la journée : éveil musical, raconte-tapis - pour une séance originale de lecture* -, kamishibai (théâtre d'images japonais), contes, comptines et marionnettes, espace jeux... Pour les gourmands, ce sera atelier crêpes (confection avec les parents et dégustation bien sûr) et pour la pause tendresse, les câlins des bébés animaux de la ferme Tiligolo. Des classiques certes, mais qui feront la joie de vos chers bambins.

Samedi 8 mars de 9 h 30 à 17 h

Centre de l'enfance – allée des Mûriers Rens. au 01 34 29 42 30

* Présence de la librairie Gandossi qui vous proposera de nombreux ouvrages de lecture.



Site internet

Téléprocédures : c'est parti !

Vous pouvez désormais demander un acte de naissance, mariage ou décès via le site internet de la ville.

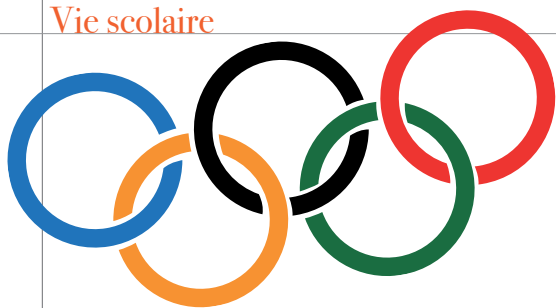
Vous n'avez pas le temps de passer à l'Hôtel de Ville pour demander un acte d'état civil ?

Vous pouvez à présent demander ces actes sur **www.saintbrice95.fr** tout comme déclarer un problème de proximité.

C'est en cliquant sur le pictogramme vert « Démarches en ligne », situé en haut à droite du site internet, que vous trouverez l'ensemble des téléprocédures : acte de naissance, acte de mariage et acte de décès. Une fois le formulaire complété, vous recevrez ensuite un courrier postal avec l'acte demandé.

Vous pouvez aussi déclarer un problème de proximité (concernant la tranquillité publique, le voisinage, la gestion des déchets...).





21 jeunes Saint-Brice

À l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver qui se dérouleront du 7 au 23 février à Sotchi en Russie, un camp olympique est organisé par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) d'Eaubonne, en partenariat avec l'Inspection académique et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré du Val d'Oise (USEP 95). À l'école Jean de la Fontaine, 21 élèves de CM1-CM2 participeront à ce camp du 31 mars au 4 avril prochain.

À l'origine, ce sont Noëlle Salfati, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse et aux Sports, et Martine Nguyen, conseillère pédagogique, qui ont proposé ce projet de camp olympique à Walter Signori, enseignant de l'école Jean de La Fontaine. Les candidatures de 3 classes du Val d'Oise ont été retenues (Jouy-le-Moutier, Argenteuil et Saint-Brice) et 1 classe située dans l'Ille-et-Vilaine.



En décembre dernier, les Saint-Briciens ont eu la chance de voir une exposition sur les affiches des jeux olympiques d'hiver au centre culturel et sportif Lionel Terray. Initialement prévue pour le projet de la classe de Walter Signori de l'école Jean de la Fontaine, elle a été présentée aussi aux élèves de CM1/CM2 de Saint-Brice le jeudi 19 décembre avec un intervenant du Comité départemental olympique et sportif du 95.

n° 130 - février 2014

Les élèves partiront du 31 mars au 4 avril et seront hébergés dans un centre situé dans les Yvelines (à Jambville), limitrophe du Val d'Oise.

Chaque classe sera répartie en deux délégations, et chaque délégation aura un porte-drapeau et un capitaine. Les délégations se mélangeront avec les autres écoles, de manière à favoriser la mixité des groupes, avec les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect. Elles présenteront chacune leur école et leur commune.

Au programme : culture, éducation et sport

Chacun et chacune donnera le meilleur de lui-même et essaiera de se dépasser ! « Citius, Altius, Fortius », pour reprendre la devise olympique latine signifiant « plus vite, plus haut, plus fort ». Tout au long de la semaine, il y aura des ateliers thématiques : sports de découverte

(santé, développement durable et handicap), arts graphiques (avec de la peinture, ils personnaliseront eux-mêmes leurs T-shirts), sortie culturelle au musée d'Auvers-sur-Oise et course d'orientation. Et ce n'est pas fini ! Il y aura des jeux : biathlon en fauteuil, skeleton (sport d'hiver individuel qui, à l'instar du bobsleigh et de la luge, se



Les élèves s'entraînent à la patinoire de Garges-lès-Gonesse

ns en camp olympique



Bercy du 15 au 17 novembre 2013 - Trophée Éric Bompard, compétition internationale de patinage artistique et de danse sur glace.

pratique dans un couloir de glace étroit en descente), etc.

Le dernier jour se terminera par des épreuves à la patinoire de Cergy. Pour s'y préparer, les enfants patinent déjà tous les lundis et ce, jusque fin mars, à Garges-lès-Gonesse, où une monitrice les guide sur des parcours et les sensibilise aux joies de la glisse !



Cette dernière journée se fera en conditions réelles, comme une vraie cérémonie d'ouverture: la récitation du serment, l'hymne olympique, l'allumage de la flamme, le défilé des athlètes avec un porte-drapeau... Les enfants seront tous vêtus en fonction de leur délégation et auront leur logo et mascottes olympiques, prénommées Hotchi et Patchi.

Un projet qui intègre le programme scolaire

Walter Signori précise: « C'est tout un travail à préparer en amont ! Pour en arriver jusque-là, on travaille en classe, de manière transversale, pour intégrer le programme scolaire dans ce projet (mathématiques, géographie...). Par exemple, les élèves ont fait de la géométrie en traçant au compas

Un film d'animation sur les JO

L'Inspection académique a proposé un projet cinéma aux différentes écoles de la circonscription.

Il consiste à créer un film d'animation de 3 à 4 minutes. L'enseignant Walter Signori a, bien évidemment, choisi pour thème les jeux olympiques. Un projet qui a débuté en janvier et se terminera, en apothéose, avec une projection des films d'animations des écoles, en mai prochain, au TOPF Silvia Monfort.



les anneaux olympiques. On a également eu l'honneur d'avoir la visite de passionnés d'aéromodélisme pour les aider à construire des ailes volantes. Les enfants tracent, découpent et feront voler ces ailes dans le gymnase. L'enjeu sera bien sûr de le faire voler le plus loin possible ! »

Autre exemple: les élèves ont pu travailler leur français en rédigeant des comptes rendus de leur journée au trophée Éric Bompard, compétition internationale de patinage artistique et de danse sur glace. En effet, ils ont eu la chance d'être invités par la Fédération française des sports de glace à l'entraînement des sportifs de ce trophée qui a lieu à Paris.

Par ailleurs, il faut souligner que partir en camp olympique ne représente aucun coût pour les familles. Enfin, c'est surtout pour les enfants une expérience enrichissante et une grande source de motivation pour travailler en classe, grâce à ce projet fédérateur.



Animation d'aéromodélisme

Pour suivre le projet en temps réel:
<http://blog.crdp-versailles.fr/classesolympiques2012du95/index.php>



62^e visite de quartier

Autour de la Cité de la mairie

La dernière visite de quartier de l'année 2013 a conduit le Maire et l'équipe municipale rue Pierre Salvi, rue de la Cité de la mairie, allée des Fougères et allée Chanteclair. Les représentants des riverains étaient présents pour exprimer un certain nombre d'observations et de demandes. Comme partout, nuisances sonores, problèmes de sécurité et de circulation ont dominé les échanges.

Rue adjacente de la rue Pierre Salvi, à quelques encablures de l'école Jean de La Fontaine, la rue de la Cité de la mairie est constituée d'un groupe d'une vingtaine de maisons construites dans le milieu des années soixante. Certaines de ces habitations sont toujours occupées par leurs premiers propriétaires. Autant dire que l'esprit de voisinage est vivace dans cette rue tranquille : un cadre agréable auquel les habitants sont très attachés. Et ils le disent.

accotements de la route départementale est faible. La route est quasiment au contact du petit parking et de la résidence : difficile d'y aménager un mur anti-bruit. Enfin, la construction d'un dispositif anti-bruit relève de la responsabilité du Conseil général du Val d'Oise qui a en charge l'entretien de la RD 301.

Construite en impasse, la rue de la Cité de la mairie est assez régulièrement fréquentée par des automobilistes qui s'y engagent pour stationner, alors qu'un parking est situé juste en face. Les riverains ont suggéré aux élus de poser un panneau de sens interdit plus dissuasif. Ils ont également sollicité la pose d'un miroir pour sécuriser la sortie dans la rue Pierre Salvi.

ment dégradé avec une arête sur laquelle les piétons butent fréquemment. Une petite intervention des services Techniques sera programmée.



Un cadre de vie agréable que les habitants du quartier tiennent à préserver

Première demande exprimée : les nuisances sonores de la RD 301. Il faut le reconnaître, la circulation sur la voie rapide génère un bruit de fond qui se propage dans les rues riveraines. Les habitants ont renouvelé leur demande de construction d'un dispositif anti-bruit.

Malheureusement, la configuration des lieux pose problème. À cet endroit, la largeur des

Tout au long de la visite, les riverains ont exprimé leur satisfaction après la modernisation de l'éclairage public par la Communauté de communes. Les nouveaux candélabres et les ampoules à LED font l'unanimité pour leur discrétion et leur efficacité. Économies d'énergie évidentes, fiabilité accrue, éclairage mieux dirigé : le message est bien passé. Un point lumineux supplémentaire a d'ailleurs été demandé pour améliorer l'éclairage du portail donnant accès au parc de la mairie depuis le fond de l'impasse.

Poursuite de la visite rue Pierre Salvi où un riverain signale un trottoir en béton légè-



Des problèmes d'éclairage ont été signalés par les riverains allée Chanteclair

Allée Chanteclair, les riverains font part de problèmes d'éclairage public par des lampadaires d'ancienne génération. Comme toutes les rues de la ville, dans le cadre du Plan lumière de la CCOPF, les lampadaires seront changés.

Autre point évoqué par les riverains : le rond-point à l'angle du boulevard de la Gare et de la rue Pierre Salvi. L'ouvrage n'étant pas situé dans l'axe de l'avenue, certains automobilistes passent tout droit pour éviter le contournement du rond central, faisant craindre un accident. La réalisation de ce type d'ouvrage répond bien à des normes très précises, notamment liées au passage de bus, et toutes les obligations réglementaires ont été respectées.

Quand rester à Saint-Brice pendant les vacances devient une chance...

Du 15 février au 2 mars prochain, ce sera déjà les vacances. Les services de la Ville vous ont concocté une multitude d'activités.

Dans les centres de loisirs, ce sont plus de 150 enfants de 3 à 12 ans qui, à chaque vacances, se voient proposer une thématique différente pour leurs loisirs.

Au centre de loisirs maternel Léon Rouvrais, les enfants découvriront le système solaire, fabriqueront des fusées et visiteront le musée de l'Air et de l'Espace.

À Alphonse Daudet maternel, la sécurité est le fil conducteur de cette année: en février, les enfants aborderont la sécurité domestique.

À la Plante aux Flamands, comme à Planète Jeunes, les enfants seront sensibilisés à différentes cultures: pour les uns des contes, des jeux et des activités cuisine du monde, pour les autres, des jeux traditionnels. Enfin, au centre primaire Alphonse Daudet, les enfants s'initieront aux arts du cirque.

Du côté du service Jeunesse, les vacances à Saint-Brice, seront sous le signe de la glisse, à la patinoire ou à l'Aquaboulevard. Entre autres activités, visite du Manoir hanté de Paris qui fera vivre aux jeunes des

émotions fortes en devenant acteur des 13 légendes parisiennes. Un stage de danse et chant sera également proposé afin de se préparer pour la Fête de la Musique (déjà)!

Les plus sportifs participeront à un tournoi départemental de foot en salle et 15 autres adolescents partiront skier sur les pistes de Chamrousse, à 30 km de Grenoble, du 16 au 22 février.

À la ludothèque, amusez-vous en famille ou entre amis!

Si vous êtes déjà inscrits à la ludothèque (et si vous avez plus de 10 ans): si vous aimez la stratégie, la tactique et la convivialité, découvrez le jeu Les Colons de Catane le **mardi 18 février**. Les règles sont simples d'où le grand succès de ce jeu en France.

Autre jour, autre jeu: Les aventuriers du rail, le **vendredi 21 février**. L'enjeu? 1 million



Au centre de loisirs primaire Alphonse Daudet, les enfants s'initieront aux arts du cirque.

de dollars! Le défi? Traverser le plus de villes américaines par le rail en moins de 7 jours!

N'oubliez pas, **mercredi 5 mars** de 15 h 30 à 17 h, divers jeux sur le carnaval seront proposés. Venez jouer dans votre costume préféré!

Rens. au 01 34 29 42 30 pour les 3-12 ans
Rens. au 01 39 33 01 88/94 pour les 12-17 ans
Ludothèque: 01 30 18 95 40

Culture

Saison culturelle : demandez le programme de la fin de saison !

D'ici le début de l'été, de nombreuses programmations variées, proposées par le service Culturel, vous attendent. Retrouvez ici, les rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte!

• **Jusqu'au 14 février**, l'exposition « Histoire(s) d'en rire »: il s'agit d'une structure d'animation itinérante et ludique, destinée aux 12 mois - 7 ans, mettant en scène des albums composés de douze modules d'animation permettant d'aborder l'humour dans ses multiples registres.

• **Du 8 au 22 mars**: 20^e salon de l'association Arts Saint-Brice.

• **Du 1^{er} au 11 avril**, l'exposition de sculptures sonores « À toucher et à jouer » vous sensibilisera à l'improvisation et aux jeux avec les sons, à la découverte de nouveaux gestes musicaux, afin de créer vos propres paysages sonores.

• **Du 3 au 10 mai**: exposition dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage par l'association COMET.

• **Du 15 au 30 mai**, la 3^e édition du Salon Sans Nom, salon street art et graffiti, dans le cadre des événements Val d'Oise Océan. Les artistes aborderont de manière large le thème de l'océan à travers des œuvres variées. On pourra également apprécier des travaux d'artistes très contemporains sur des supports divers et multiples tels

que le graphisme, le dessin, l'illustration ou la fresque murale.

• Sans oublier, **du 4 au 18 juin**, l'exposition « Pirates et corsaires »: l'histoire de ces aventuriers des mers, complétée par le trésor de Barbe Noire qui se terminera par une course au trésor pour les enfants (10 ans et plus).

• **Du 21 au 28 juin**: exposition de l'école municipale de dessin.

• **Le premier dimanche de chaque mois à 15h30 jusqu'en mai**: le cycle des conférences sur l'art contemporain « La cuisine de l'art: un siècle de médiums » se poursuit.

Rens. au 01 39 33 01 90



La jeunesse saint-bricienne s'amuse

Vacances de Noël. Du côté de la jeunesse, le programme était très alléchant avec de nombreuses sorties sportives (patinoire, laserleague, paintball, bowling...) mais deux propositions ont remporté tous les suffrages, Disneyland et le non moins célèbre humoriste de 22 ans : Kev Adams.

Que du bonheur... et des fous rires assurés!

Dans les centres de loisirs, les animations étaient très riches : sport, jeux, activités manuelles et scientifiques, voire très gourmandes (délicieux gâteau de bonbons à Léon Rouvrais), sans oublier quelques sorties, pour les centres Planète Jeunes et Alphonse Daudet, avec la visite du Musée du Jouet à Poissy.



Un dîner presque parfait à Saint-Brice

Du 23 au 27 décembre.

Vous êtes fan de l'émission de M6? Alors vous aurez sûrement reconnu Isabelle Cardoso (boulangerie du Clos) qui s'est illustrée avec brio pendant la semaine de Noël et qui a remporté la jolie somme de 2000 € pour son dîner presque parfait sur le thème des anges. Ses invités ont apprécié son menu : verrines en apéritif, avocat/crevettes en forme d'ange, aiguillettes de poulet à la provençale et sa tarte Tatin...

Cette expérience la « titillait » depuis plus de 2 ans, encouragée par ses proches, appréciant ses talents culinaires. Talents récompensés avec la note de 6,8/10 et la première place sur le podium pour cette semaine.



Promotion du futsal féminin

12 janvier. Le gymnase Lionel Terray a accueilli les Interdistricts futsal U14 féminines, tournoi de foot en salle regroupant les équipes de la ligue Île-de-France. Le football se décline, ne l'oublions pas, aussi au féminin et ces jeunes filles ont eu l'occasion de montrer leurs talents individuellement et collectivement avec des gestes techniques assez remarquables. Une démonstration toute en finesse et appréciée.



Jour de l'an berbère 2964 – Yennayer

18 janvier. C'est autour d'un méga couscous, de gâteaux kabyles et de thé à la menthe que de nombreuses familles sont venues fêter Yennayer 2964 (2014), en présence de Monsieur le Maire Alain Loruen et de son premier adjoint, William Degryse, cordialement invités par la présidente de l'association Jean Amrouche, Hakima Cherbi. Moh Cherbi, poète écrivain, a prononcé un petit discours. La soirée s'est prolongée avec de la danse et de la musique pour le plaisir de tous les convives.



La sculpture réinventée



12 janvier. Pour cette 4^e conférence sur l'art contemporain, une quarantaine de personnes a écouté attentivement Christine Monceau, de l'association Connaissance de l'art sur le thème « la sculpture réinventée : une pincée de marbre, un urinoir, un courant d'air ».

Le public a pu découvrir avec étonnement et intérêt l'ingéniosité et la créativité des artistes contemporains pour réinventer la sculpture. Si les matériaux de prédilection (marbre, pierre, bronze) demeurent, aujourd'hui l'artiste joue aussi avec la lumière, le son, l'air... À l'issue de cette conférence, l'envie irrésistible d'aller voir ces œuvres, d'être toujours plus curieux!

Qui a eu la fève ?

19 janvier. Le Palladium a fait salle comble en ce dimanche avec 150 convives, invités par le Centre communal d'action sociale, pour fêter l'Épiphanie et sa traditionnelle galette des rois. Ce fut l'occasion pour tous de se retrouver également sur la piste de danse aux rythmes du groupe d'Alain Heron, particulièrement apprécié et plébiscité pour sa prestation musicale qui entraîne chacun et chacune dans son tourbillon festif et convivial.



Les services municipaux à l'honneur

24 janvier. Une centaine d'employés communaux a assisté à la traditionnelle soirée qui leur est dédiée à l'occasion des vœux du Maire au personnel. L'occasion pour Alain Lorand, son équipe municipale et sa Directrice générale des services de saluer le travail accompli par tous, que ce soit ceux en contact avec les administrés ou ceux œuvrant dans l'ombre. De nombreuses personnes ont été mises à l'honneur dans le cadre de leur départ à la retraite, de leur état de service dans la fonction publique ou leur arrivée au sein de la mairie.

Mesdames Josette Revert, Aline Barret, Dominique Calzoni, Olga Bepoldin, Marie-Claude Le Naour, Véronique Villemer, Christiane Cerdan, Ginette Andrieu
Messieurs Franck Turquie, Philippe Andrieu
Bienvenue à Deborah Lopes, Alicia, Drivaud, Tiffany Ummathallegadoo, Pauline Bossant, Christophe Chikk, Ochritte Bismuth, Laurie Bouvier



Concert Stabat Mater : une belle soirée au profit d'une noble cause !

25 janvier. Le Théâtre de l'ouest de la plaine de France (TOPF) - Silvia Monfort - a accueilli un concert de musique baroque et sacrée au profit de l'association « Les ailes brisées », organisé par le conservatoire Claude Debussy de Saint-Brice-sous-Forêt.

La soirée était placée sous le haut patronage de l'Armée de l'air car « Les ailes brisées », reconnue d'utilité publique et de bienfaisance, vient en aide au monde de l'aéronautique civil et militaire à travers ses adhérents (aviateurs blessés en service aérien, veuves, veufs, orphelins et ascendants) qui peuvent se retrouver dans des situations difficiles, en combattant l'isolement aussi ou en soutenant ses pupilles... par le biais de nombreuses actions de solidarité.

Dans une première partie, l'ensemble vocal féminin du conservatoire « Brice Chœur » a interprété huit chants a cappella, sous la conduite de son jeune chef de chœur Umbaja Majstorovic. Une demi-heure où ces belles voix ont pu faire raisonner les mélodies vocales des rivages de la mer Adriatique.



Brice Chœur

Dans une deuxième partie, sous la direction de Mustapha Kaïd, professeur de chant lyrique au conservatoire de Saint-Brice, le chœur « Mosaïque » de Deuil-La Barre s'est illustré d'une même voix en interprétant un répertoire baroque consacré à Vivaldi et à Pergolèse, qui a permis de mettre en valeur deux cantatrices, Liliana Faraon, soprano, et Johanna Giraud, mezzo-soprano. Cette formation regroupe actuellement une cinquantaine de chanteurs, amoureux de la musique, qui se retrouvent en toute convivialité autour d'une passion commune : le chant.

Enfin, l'événement pouvait compter sur la participation active de l'orchestre, composé d'une quinzaine de musiciens et constitué par les professeurs et élèves du conservatoire municipal de musique de Saint-Brice-sous-Forêt et de l'école de musique de Deuil-La Barre. Sans oublier, les prestations remarquées et applaudies des solistes instrumentistes : Benjamin Ducasse (violin), Béatrice Fonteny-Fleurat (alto) et d'Anne Le Cour (violoncelle).



Liliana Faraon



Chœur Mosaïque



Chœur Mosaïque et Johanna Giraud

Expression de la majorité municipale

L'équipe de Monsieur Huyet est à l'apogée de son art, car il est patent que la désinformation est au cœur de sa communication et qu'elle est devenue imbattable dans cet exercice.

Un vieux proverbe français dit que l'on n'est jamais sali que par la boue et c'est bien vrai, quand on connaît le parcours de Monsieur Gérard Huyet. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la prose émanant de ses anciens « Amis » qui fleurissaient à une époque, allant de la mauvaise foi, de la malhonnêteté intellectuelle au fossoyeur de la gauche... et ceux qui l'entourent ne sont pas mieux car ils cautionnent cette malhonnêteté intellectuelle qui frise la calomnie.

Chaque année, le Syndicat de Nézant apparaît dans les comptes de la commune, qui sont votés en conseil municipal et jamais ils n'ont émis des réserves à ce sujet, mais comme il faut dénigrer à tout prix et que les élections approchent, ils inventent n'importe quoi en espérant qu'il en restera quelque chose; nous rappelons que lorsque Monsieur Huyet était aux affaires, il n'oubliait pas de rappeler pratiquement à chaque réunion: « *Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.* » Nous ne mangeons pas de ce pain-là et si cette équipe malsaine juge qu'il y a abus ou illégalité, le tribunal administratif est là pour cela...

Nous précisons que les réunions du Syndicat ont lieu au minimum trois fois par an (ils sont au courant puisqu'ils sont venus voir les procès-verbaux) et non une fois, encore un mensonge de plus; et que tous les travaux d'investissement sont suivis directement par nos soins.

Pour le reste, nous nous contenterons de citer Montaigne: « *Il n'est réplique si piquante que le mépris silencieux.* »

Groupe de la majorité municipale
avec Alain Lorand

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Un carnaval à Saint-Brice : bas les masques

La mairie donne son feu vert pour mettre en œuvre le premier carnaval à Saint-Brice: très bonne idée au demeurant, dommage qu'elle n'ait pas été mise en place plus tôt.

Alain Lorand met à disposition d'une nouvelle association portugaise, de création récente, tous les moyens communaux pour son organisation. Notons que la date officielle du carnaval portugais est en février et qu'à Saint Brice il se fera en mars, 15 jours avant les élections municipales.

EMBRASSONS NOUS FOLLE VILLE! Faisons la fête pour faire oublier la triste réalité du bilan de la gestion du maire sortant Alain Lorand: le massacre du vieux bourg, le bétonnage du parc des Sœurs de la Charité par la société Bouygues, les immeubles qui poussent comme des champignons le long de la R.N.1 et tous les projets probablement décidés qu'il dissimule, en premier lieu le permis de construire signé pour un gigantesques hypermarché CARRE-FOUR avec comme conséquence, la fermeture les uns après les autres de tous les commerces du centre ville. S'ajoutent tous les permis en cours d'instruction et dans les tiroirs.

BIENTOT LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL.

Mr Alain Lorand, les électeurs ne sont pas dupes. Ils voteront dans l'isolement et n'auront pas besoin d'un masque de carnaval.

Michel Moha, Gérard Huyet,
Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges
(Groupe Rassemblement
pour Saint-Brice)

Poudre aux yeux

A lire le bulletin municipal de décembre, un lecteur récemment arrivé à Saint Brice aura pu penser que la ville et ses habitants seraient à l'honneur pour les fêtes de fin d'année. En sus de la couverture et de l'édition du maire, pas moins de cinq pages étaient en effet consacrées aux festivités à venir.

La déception de notre nouvel habitant n'en aura été que plus grande. Illuminations disparates, marché de Noël sans attrait et des "animations" place de l'église particulièrement ternes et peu dignes d'intérêt.

Voilà qui ne ressemble guère aux promesses alléchantes du magazine! Mais tout cela n'a rien d'étonnant venant de la part d'une "équipe" fonctionnant en vase clos, ou seuls quatre élus sont décideurs, qui au fil du temps a privilégié la communication au détriment de l'action.

Les Saint-Briciens ne s'y sont pas trompés en boudant ces manifestations... Le promeneur du 14 décembre aura en effet trouvé les quelques chalets, place de l'Eglise bien peu fréquentés. Il convient par ailleurs de noter que tout se déroulait dans un même secteur. Rien n'était prévu dans des quartiers où vit pourtant une grande partie de la population, tels les Vergers, la Plante aux Flamands ou le Village! Nous avons besoin d'autre chose.

Nous rêvons d'une ville animée et active, prenant en compte toutes ses composantes, d'une ville qui retrouverait le sens du vivre ensemble et de la fête dans le respect de chacun. C'est le vœux que nous formulons pour Saint Brice en ce début d'année.

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir,
Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo
(Groupe Saint-Brice Solidaire)
<http://saint-brice-solidaire.fr>

Inscriptions scolaires 2014 : préparez vos dossiers



Votre enfant entre pour la 1^{ère} fois en CP ou à la maternelle en septembre 2014 ?

Les inscriptions sont en cours ; pour cela, il vous suffit de compléter et de retourner, **avant le 28 mars 2014** au service Éducation et famille, le « dossier famille » accompagné des justificatifs suivants :

- avis d'imposition ou de non-imposition des revenus 2012 des représentants de la famille
- dernière attestation des prestations familiales
- livret de famille complet ou actes de naissance de toute la famille
- justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF-GDF, quittance de loyer non manuscrite, facture de téléphone fixe)
- en cas d'hébergement : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergé
- le cas échéant : partie du jugement de divorce mentionnant l'exercice de l'autorité parentale ainsi que le montant de la pension alimentaire versée ou perçue.

Le dossier peut être :

- déposé au service de l'Éducation et famille en mairie, en présentant les originaux des documents
- envoyé par courriel à l'adresse suivante : espacefamille@saintbrice95.fr
- envoyé par courrier à :
Hôtel de Ville
Service Éducation et famille
14 rue de Paris
95350 Saint-Brice-sous-Forêt

La Croix-Rouge Française recherche des bénévoles

La Croix-Rouge Française recherche des bénévoles pour son restaurant accueillant les Sans domicile fixe (SDF), situé à la Direction départementale, rue Henri Dunant à Ezanville :

- étant libre à partir de 17 h, vous pourrez servir ;
- étant libre à partir de 14 h 30, vous pourrez intégrer l'équipe cuisine.

Les SDF comptent sur votre générosité pour pouvoir bénéficier du restaurant tous les soirs de la semaine.

Renseignements auprès de Béatrice Dhenaux au 0663 7096 72
ou beatrice.dnx@orange.fr

La bonne adresse pour soigner vos pieds

Salima Lacombe, orthopédiste, orthésiste et podologue, change d'adresse.
Visite à domicile et sur RDV à son cabinet.
Cabinet paramédical de la gare
5 rue Germain Châtenay
Tél. : 0669 01 7988 ou 01 39 90 8880
Courriel : ava.orthopedie@hotmail.fr

Calendrier de la chasse

La prochaine journée de régulation des populations de sangliers, renards, chevreuils, encadrées par l'Office national des forêts aura lieu le **jeudi 13 février de 9 h à 17 h**.

Lors de cette journée, des panneaux de signalisation « Chasse en cours » seront disposés en périphérie du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.

Travaux sur la ligne H

Les travaux menés régulièrement sur la ligne H s'inscrivent dans le programme de modernisation du réseau ferroviaire d'Île-de-France.

Du 10 au 28 février, sauf les week-ends, aura lieu une opération de débroussaillage entre Monssault/Maffliers et Luzarches : des bus de substitution seront mis en place après le dernier train de 22 h 30 (consulter les horaires en gare).

Un nouveau numéro pour joindre votre CAF

Depuis le 2 janvier, vous pouvez joindre votre Caisse d'allocations familiales au **0810 25 95 10** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

En tapant le choix 3, un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

À votre service :

- www.caf.fr/rubrique/partenaires
- www.mon-enfant.fr
- par courriel : contactcaf95@caf.cnafrmail.fr

Portes ouvertes au lycée Camille Saint-Saëns

Le **samedi 15 mars de 9 h à 13 h**, le lycée Camille Saint-Saëns vous ouvre ses portes afin de vous informer sur les enseignements, les options, les filières et les BTS.

18-22 rue Guyemer à Deuil-La Barre

Rens. au 01 34 28 64 00

www.lyc-st-saens-deuil.ac-versailles.fr



Carnet

Naissances

Shimone Braka, le 10 août
Célya Djafri, le 2 novembre
Jayna Zopissa, le 1^{er} décembre
Hugo Delarue, le 3 décembre
Emma Yalap, le 4 décembre
Gabriel Yalap, le 6 décembre
Yohan Bassot, le 10 décembre
Lucie Bouchaux, le 11 décembre
Mathilde Maitte, le 15 décembre
Liam Gudiel, le 15 décembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariage

Harry Ben Driem et Rebecca Nacmias
le 26 décembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Pierre Benedet, 73 ans, le 8 décembre
Annie Vilain épouse Coquet, 53 ans, le 4 janvier
Odette Charles épouse Marcon, 70 ans, le 5 janvier
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez-le

Ramassage des ordures ménagères :

- **les rues bleues** : jeudi

- **les rues rouges** : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets verts : 25 mars

Ramassage des déchets encombrants :

- **les rues bleues** : jeudi 20 février
(3^e jeudi du mois)

- **les rues rouges** : mercredi 19 février

(le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

16 mars, marché Jean Jaurès à Domont

Permanences

- Votre député **Jérôme Chartier** assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17 h 30 à 19 h 30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, **Marcelle Cayrac**, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

Consultations gratuites

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45 : samedi 8 février et samedi 8 mars
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : mardi 4 mars

SAINT-BRICE mag

Hôtel de ville : 14, rue de Paris
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

- Directeur de la publication : Alain Lorand
- Directeur de la rédaction : Angel Jean-Noël
- Rédaction/photos : Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Drouin), Laurent D'Onghia
- Publicités : ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr
- Maquette : RDVA au 01 34 12 99 00
- Tirage : 6 600 exemplaires - Dépôt légal à parution

Site internet : www.saintbrice95.fr

Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Retrouvez l'actualité et la programmation
du TOPF Silvia Monfort sur www.topfsilviamonfort.fr
et du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

Si vous ne recevez pas votre *Saint-Brice mag* tous les mois,
contactez le service Communication au 01 34 29 42 56/73.

LE PLUS **GRAND** CHOIX DE TOUTE LA VILLE !!

Des verres progressifs varilux **Essilor**
exclusivement, montés sur près de
10 000 montures différentes,
parmi plus de **40 marques de luxe...**

C'est ça, Espace**optic** !

CCial Carrefour St Brice - Porte 3
Tél. 01 34 38 01 01

Espace**optic**

St-Brice

Plus d'infos sur www.espaceoptic.fr

Pour informer
chaque mois
les habitants de la ville
de Saint-Brice-sous-Forêt
de votre activité
pensez à votre publicité
dans le magazine



Contactez notre commercial
Mike Ouaki
au **06 59 23 23 43**

→ Dossiers Aéroports de Paris

 **Florilège**
Fenêtres & volets roulants

Isolation complète de la maison | combles | murs | toiture |

VOLETS
ROULANTS
BATTANTS

PORTE
D'ENTRÉE

FENÊTRES
DE
TOIT

PORTE
DE
GARAGE



Information : 01 34 19 70 10

www.menuiserie-isolation-valdoise.fr
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT